



**Université d'Ottawa**  
 Faculté des sciences de la santé  
 École interdisciplinaire des sciences de la santé  
**Plan de cours - Hiver 2017**

### PARTIE 1: FICHE SIGNALÉTIQUE DU COURS

<b>Titre :</b>	HSS 2516 A – La santé des francophones en situation minoritaire
<b>Crédits :</b>	3
<b>Nota :</b>	Cours réservé aux étudiants inscrits au programme en sciences de la santé, à la mineure et au certificat en études des francophonies.
<b>Début / fin du cours :</b>	Mardi 10 janvier / jeudi 6 avril 2017
<b>Semaine de lecture :</b>	Du 19 au 25 février 2017
<b>Période d'examen :</b>	Du 11 au 28 avril 2017
<b>Horaire :</b>	Mardis 10h00-11h30 ; jeudis 08h30-10h00
<b>Local :</b>	<a href="#">MRT 219</a>
<b>Formule pédagogique :</b>	Cours en classe (discussions, invités/invitées, didactique)
<b>Date limite d'abandon :</b>	Vérifier le <a href="#">calendrier universitaire</a>
<b>Site internet du cours :</b>	Voir <a href="#">Blackboard Learn</a>

#### Professeure/assistante du cours

<b>Nom :</b>	Lorie Laroche
<b>Courriel :</b>	<a href="mailto:llaroch6@uottawa.ca">llaroch6@uottawa.ca</a>
<b>Heures de bureau :</b>	Après le cours ou sur rendez-vous
<b>Assistante de cours :</b>	Jaskiran Kaur
<b>Courriel :</b>	<a href="mailto:jkaur046@uottawa.ca">jkaur046@uottawa.ca</a>

**Message important :** Toute communication par courriel électronique avec la professeure et/ou l'assistante du cours doit se faire au moyen de votre courriel de l'Université d'Ottawa.

#### Description du cours

Identification et explication des déterminants biologiques, psychosociaux et environnementaux de la santé qui peuvent affecter le développement de la maladie, des incapacités et la prestation des services de santé à la population francophone en situation minoritaire.

#### Plan et progression du cours

Divisé en deux séquences, le cours est construit pour développer durant la première moitié du trimestre, vous étudierez pendant la seconde séquence

**Manuel obligatoire**

Aucun manuel obligatoire. Tout matériel sera disponible sur le site du cours soit en format .pdf ou les informations seront fournies afin d'accéder au matériel via la bibliothèque (sur place ou en ligne) de l'Université d'Ottawa.

**Exigences techniques du cours**

Connexion Internet (DSL, LAN, ou connexion câble)

**L'accès au site du cours**

L'accès au site du cours se fait via le portail web du Campus virtuel. Pour accéder au site, veuillez entrer votre numéro d'étudiant ainsi que votre mot de passe.

**Assistance Technique**

Si vous éprouvez des difficultés à accéder au site, veuillez communiquer avec le centre d'assistance technique au 613-562-5777.

**Structure du cours et approche pédagogique**

L'approche pédagogique adoptée dans le cadre de ce cours privilégie l'exposé magistral. Accompagnés des lectures obligatoires et des documentaires visionnés en classe, les cours magistraux visent à faire acquérir des connaissances théoriques et empiriques qui constituent le cœur de cet enseignement. À l'occasion, des conférenciers invités viendront illustrer les aspects pratiques des problématiques évoquées ou compléter des aspects théoriques des questions dans lesquels ils disposent d'une certaine expérience ou expertise.

Les étudiants devront s'assurer de prendre des notes en classe et de faire à l'avance leurs lectures obligatoires chaque semaine.

**Note importante**

Ce plan de cours est sujet à changement.

L'étudiant/l'étudiante a la responsabilité de vérifier régulièrement les mises à jour sur [Blackboard Learn](#).

**PARTIE 2 : OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE****But Général**

Le but de cet enseignement est d'approfondir les connaissances des divers déterminants de la santé. Ce cours permettra aux étudiantes et étudiants de prendre conscience des défis et des enjeux de l'accès aux services de santé en français dans un contexte francophone minoritaire au Canada et d'acquérir des connaissances théoriques, empiriques, multidisciplinaires et critiques sur les déterminants de la santé des francophones du Canada. Ceci permettra une meilleure compréhension et à des interventions plus efficaces auprès des francophones canadiens en milieu minoritaire.

L'approche proposée est interdisciplinaire. Les thèmes abordés portent, directement ou indirectement, sur la santé des francophones au Canada. Nous examinerons l'histoire francophones des provinces et territoires pour ensuite passer à l'identification des principaux déterminants biologiques, environnementaux et sociaux de la santé. Par la suite, nous explorerons le rôle de ces derniers par

rapport à la réalité des services de santé offerts (ou non) et au développement de stratégies et d'interventions pour améliorer les services.

### **Objectifs généraux**

Au terme de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure de :

- Connaitre l'histoire des francophones en situation minoritaire au Canada
- Identifier les particularités de certains déterminants sociaux, biologiques et environnementaux de la santé des francophones
- Identifier les lacunes des services de santé offerts aux francophones
- Discuter d'interventions, de stratégies d'action et de recommandations appropriées pour améliorer la santé des francophones

### **Objectifs spécifiques**

Au terme de ce cours, les étudiants seront plus en mesure de :

- D'articuler la façon dont l'interaction des facteurs biologiques, psychosociaux et environnementaux contribue à la santé et au développement des populations francophones du Canada
- Discuter des disparités et iniquités en matière de santé dans les populations francophones liées aux facteurs historiques, socio-politiques, socio-économiques, biologiques et autres.

## PARTIE 3: CALENDRIER ET CONTENU

Date	Thèmes et lectures obligatoires
<b>Cours 1</b> 10 janvier 2017	<b>A. Introduction au cours</b> Présentation du cours, examen du syllabus, discussion sur les attentes et organisation de l'enseignement
<b>Cours 2-8</b> 12 janvier au 7 février	<b>A. Histoire des francophones en situation minoritaire au Canada</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Canada (en général)</li> <li>○ Nouveau-Brunswick</li> <li>○ Ontario</li> <li>○ Maritimes</li> <li>○ Provinces de l'ouest</li> <li>○ Territoires</li> <li>○ Anglophones du Québec</li> </ul>
<b>Cours 9</b> 9 février	<b>Les déterminants de la santé des populations francophones au Canada</b> *** <i>(Début du matériel qui sera sur l'examen final (avril))</i> ***
<b>Cours 10</b> 14 février	<b>Revue pour l'examen de mi-session</b>
<b>EXAMEN MI-SESSION</b>	16 février Matériel à étudier : cours 1-8 ((i.e. histoire des francophones)  <i>Date limite pour remettre la liste des membres du groupe ainsi que la partie dont chacune ou chacun sera responsable.</i>
<b>Semaine de relâche :</b> 19-25 février	<b>BON REPOS !!</b>
<b>Cours 12-16 :</b> 28 février au 14 mars	<b>Les déterminants de la santé des populations francophones au Canada</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sociaux</li> <li>○ Biologiques</li> <li>○ Environnementaux</li> </ul>
<b>Cours 17-18 :</b> 16-21 mars	<b>Enjeux et stratégies d'amélioration des services de santé francophones</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Enjeux</li> <li>○ Offre active</li> </ul>
Cours 19-22 23 mars au 4 avril	<b>Présentations orales</b>  <b>***PRÉSENCE OBLIGATOIRE***</b>  Présentation : 15 minutes Période de questions : 5 minutes  28 mars : groupes 1-3 30 mars : groupes 4-6 4 avril : groupes 7-9 6 avril : groupes 10-12
<b>Cours 23:</b> 6 avril	<b>Revue pour l'examen final</b>
<b>EXAMEN FINAL</b>	À déterminer (entre le 11 et le 28 avril)

## PARTIE 4 : ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

### Activités d'évaluation

Examen mi-session	(20%)	16 février
Participation	(20%)	1% par/cours
Présentation orale (groupe)	(20%)	entre le 23 mars et 4 avril
Travail écrit (groupe)	(10%)	6 avril
Examen final	(30%)	entre le 11 et 28 avril

### Exam mi-session (20%) :

Cet examen comprendra des questions sur tous les sujets couverts depuis le début de la session, incluant les articles et notes sur le site du cours et les présentations des conférenciers invités. Nous réviserons les principaux thèmes le 14 février.

### Présentation orale (20%) :

Pendant les 2 premiers cours, vous aurez à former des équipes de 4-5 étudiants et étudiantes. Votre équipe devra préparer une présentation orale d'une durée de 15 minutes, suivie d'une période de questions de 5 minutes. Vous devez remettre une liste des membres du groupe ainsi que la province ou territoire choisi : une présentation/groupe par province/territoire (déterminé en ordre de réception des demandes)

La présentation orale sera évaluée par la professeure, par les membres du groupe et par les étudiantes et étudiants en classe.

### Travail écrit (10%) :

Travail écrit de 6-8 pages basé sur votre présentation orale  
Un (1) travail par équipe  
Le nom de la ou le responsable devra être indiqué pour chaque section

***Les exigences du projet seront affichées sur le site du cours. Vous devrez identifier un capitaine d'équipe qui sera responsable de communiquer avec l'assistant de cours.***

### Examen final (30%):

Cet examen comprendra des questions sur tous les sujets couverts après l'examen de mi-session, incluant les présentations en classes, les articles et notes sur le site du cours et les présentations des conférenciers invités. Nous réviserons les principaux thèmes lors du dernier cours.

## Règles importantes

La présence aux activités d'évaluations est obligatoire pour tous les étudiants et étudiantes. Cependant, si pour une raison grave et reconnue, une personne ne peut se présenter à une activité d'évaluation, il ou elle doit en aviser personnellement la professeure ou le secrétariat scolaire de la faculté où il ou elle est inscrite et présenter un certificat médical daté du jour de l'absence dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'examen ou la date de remise des travaux et ce, à moins de circonstances exceptionnelles,

Si les motifs sont graves et justifiés comme tels (par la professeure, l'École, le département, et/ou la faculté) des modalités de report de l'évaluation seront convenues. **Une absence motivée doit s'accompagner d'une pièce justificative.** Une absence non motivée ou non approuvée entraînera automatiquement la note 0 (zéro) et aucun compromis ne sera possible.

Tout examen doit être remis à l'heure prévue pour cet examen, même si une personne arrive en retard. De plus, personne ne pourra être admis dans la salle d'examen après la sortie du premier étudiant qui aura remis sa copie d'examen.

Lors d'un examen, les directives des surveillants concernant l'assignation des places, la posture, la possession de matériel, etc. doivent être suivies sans discussion. Toute dérogation à cette règle entraînera l'exclusion de la salle d'examen et par conséquent, la note 0 (zéro).

Normalement la professeure s'engage à corriger tous les travaux et examens dans un délai relativement court. Les notes compilées sont affichées sur le campus virtuel et accessibles par chaque étudiant via son dossier.

## Attention !

***Si, sans un certificat médical, vous omettez de remettre à la date prescrite le travail écrit, ou si vous n'êtes pas en mesure de faire votre présentation orale, vous perdrez un point par jour de retard.***

## Séances d'examen de reprises

Les examens DFR pour les étudiants qui y sont admissibles peuvent être cédulés pendant la période d'examen ou pendant la séance d'examen différés officielle. Il est de la prérogative du professeur de choisir la date officielle de l'examen final différé. Les dates d'examen différés offertes par l'école sont les 2, 3, 4 MAI 2017 pour la session d'hiver 2017.

## Barème d'évaluation

La notation littérale est utilisée parce qu'elle représente davantage que la notation chiffrée, la nature qualitative de ce qui est évalué. Par conséquent, la notation des étudiants dans le cadre de ce cours (tout comme celle des autres cours de l'Université) sera littérale. Cependant, la table de conversion des notes permettant de passer des pourcentages aux valeurs littérales est présentée ci-dessous.

Note Alpha	Échelle numérique des notes	Valeur numérique
A+	90-100%	10
A	85-89%	9
A-	80-84%	8
B+	75-79%	7
B	70-74%	6
C+	65-69%	5
C	60-64%	4
D+	55-59%	3
D	50-54%	2
E	40-49%	1
F	0-39%	0
ABS	Absent	0

Note Alpha	Échelle numérique des notes	Valeur numérique
EIN	Échec/Incomplet	0

### Note de passage

Au premier cycle, la note de passage est généralement D.

**\*\* Important : Les notes ne sont pas négociables. \*\***

Votre présence aux cours (cours magistraux et présentations) est obligatoire (voir Annuaire de la Faculté des sciences de la santé). Votre participation active pendant les cours est fortement recommandée. 20% de la note finale est basée sur votre présence et votre participation active.

Du reste, votre absence au cours peut affecter considérablement le déroulement de la séance suivante. Si vous manquez une séance, il vous faudra en assumer les conséquences : la professeure n'est pas tenue de reprendre la matière.

## PARTIE 5: FRAUDE SCOLAIRE ET PLAGIAT

### Qu'est-ce que la fraude scolaire?

La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Voici des exemples de fraude scolaire :

- Plagier (copier) ou tricher de quelque façon que ce soit
- Remettre un travail dont on n'est pas, en tout ou en partie, l'auteur : devoir écrit, une dissertation, un test, un examen, un rapport de recherche ou une thèse
- Présenter des données de recherche falsifiées ou inventées de quelque façon que ce soit
- Falsifier un énoncé ou une référence en l'attribuant à une source inventée
- Présenter le même travail ou une partie importante d'un même travail dans plus d'un cours
- Falsifier une évaluation scolaire ou la modifier, utiliser une pièce justificative d'un dossier scolaire qui a été contrefaite ou falsifiée
- Entreprendre toute autre action dans le but de falsifier une évaluation scolaire.

### **Exemples de répercussions** (tel qu'indiqué au [Règlement 14 sur la fraude scolaire](#))

- Une réprimande écrite
- Zéro pour une partie du travail, pour l'ensemble du travail ; ou la note F pour le cours en cause
- Une exigence supplémentaire de 3 à 30 crédits ajoutés à votre programme d'études ou à tout autre programme de même niveau auquel vous vous inscrivez subséquemment
- La suspension d'une bourse offerte par la faculté ou par l'Université

- La suspension de l'Université
- L'inclusion permanente au relevé de notes officiel de la mention : « Sanction imposée pour contravention au règlement de l'Université sur la fraude scolaire »
- L'annulation ou la révocation d'un grade, diplôme ou certificat avant la découverte d'une fraude
- Toute autre sanction jugée raisonnable dans les circonstances

### **Plagiat**

Veillez éviter de plagier le travail des autres ou de la faire passer pour le votre. Fournissez les références appropriées pour toute information ou idée qui ne vient pas de vous, incluant celles obtenues lors d'un courriel ou d'une conversation avec quelqu'un d'autre. Lorsque vous utilisez une citation directe, assurez-vous d'utiliser des guillemets et de citer la référence. Pour plus d'information et de d'aide à ce sujet, veuillez communiquer avec [Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires](#) et de lire [Le guide des étudiants sur l'intégrité dans les études](#).

**Note :** Toute forme de fraude, plagiat, copiage, tricherie, etc. sera dénoncée à l'École interdisciplinaire des sciences de la santé.

## **PARTIE 6: UNIVERSITÉ D'OTTAWA**

### **Violence sexuelle : soutien et prévention**

L'Université d'Ottawa ne tolère aucune forme de violence à caractère sexuel.

La violence sexuelle désigne tout acte de nature sexuelle commis sans consentement tel que le viol, le harcèlement sexuel ou la cyber-intimidation. Autant l'Université que les associations d'employées et d'employés, ainsi que d'étudiantes et d'étudiants offrent toute une gamme de ressources et de services donnant accès aux membres de notre communauté à des informations et à du soutien confidentiel, ainsi qu'aux procédures pour signaler un incident ou porter plainte.

Pour tout renseignement, visitez le site [Violence sexuelle : soutien et prévention](#)

## **PARTIE 7: CODE DE CONDUITE**

### **Principes généraux**

Le professeur et ses assistants s'engagent à offrir les meilleures situations d'apprentissage et outils pédagogiques aux étudiants, à suivre le plan de cours, à être équitables dans l'évaluation, à encourager et favoriser la réussite ainsi que l'initiative et l'autonomie des étudiants. Tout en respectant l'intégrité de ses étudiants, le professeur utilisera l'autorité qui lui est conférée afin de maintenir un climat favorable au travail intellectuel et permettre à ceux-ci d'atteindre les objectifs pédagogiques visés.

Les étudiants devront démontrer qu'ils accordent beaucoup d'importance à leur formation en adoptant une attitude (assiduité, comportement, code vestimentaire, langage, conduite) responsable qui favorise le travail intellectuel et en utilisant pleinement les activités pédagogiques de formation offertes par le professeur. En ce qui concerne les travaux, devoirs, présentations et les lectures, ils s'engagent à les

faire conformément aux exigences édictées par le professeur. Ils s'engagent en outre à respecter l'intégrité des personnes qui les entourent.

### Ponctualité

La ponctualité n'est pas que politesse, elle est aussi qualité professionnelle, voire même une compétence et manifestation de respect. Le professeur se fera le devoir d'être à l'heure pendant chacune de nos rencontres hebdomadaires et attend de vous la même ponctualité.

### Présence et comportement en classe

Une présence soutenue et active est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de ce cours, en raison du caractère des informations théoriques qui sont discutées en classes, des exemples concrets qui sont fournis afin d'illustrer les concepts discutés, des présentations uniques des conférenciers invités et de la contribution de tous et chacun lors des cours.

Radios, baladeurs, cellulaires et autres appareils susceptibles de perturber le déroulement du cours devront être éteints. Les étudiants peuvent utiliser leurs ordinateurs, mais il est interdit durant les séances de cours se s'engager dans des activités qui interfèrent avec la démarche d'apprentissage comme l'utilisation de Facebook, Twitter ou encore de « chat ». Les conversations privées entre élèves perturbent le climat d'apprentissage et ne seront pas tolérées. En cas de manquement à ces règles élémentaires, la (les) personne(s) en défaut sera (seront) priée(s) de quitter la classe.

Il est strictement interdit d'enregistrer par quelconque moyen que ce soit (caméra vidéo, appareil photo, etc.) le déroulement du cours sans le consentement explicite du professeur. Toute demande dans ce sens devra être absolument nécessaire et justifiée.

## **PARTIE 8: RESSOURCES ÉTUDIANTES**

### [Centre de mentorat – Faculté des sciences de la santé](#)

- Encourage l'excellence scolaire, personnelle et professionnelle
- Favorise l'intégration, l'autonomie et la persévérance scolaire
- Vise à promouvoir un sentiment d'appartenance et de solidarité

### [Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires](#)

Aide les étudiantes et étudiants à

- Comprendre les exigences de la rédaction universitaire
- Développer leurs habiletés d'argumentation
- Améliorer leur réflexion critique
- Maîtriser la langue écrite de leur choix

### [Centre de carrières](#)

Ce centre offre des services et de ressources en développement de carrière afin de reconnaître et de mettre en valeur les compétences dont vous aurez besoin pour votre transition sur le marché du travail.

### [Service de counselling et de coaching](#)

- Offre du counselling personnel, du coaching, du counselling par les pairs, des ateliers, et des services de zoothérapie
- Aborde des enjeux personnels, relationnels, développementaux, scolaires ou de carrière

SASS - Service d'appui au succès scolaire

- Contribue à la création d'un milieu inclusif et vise à réduire l'impact des obstacles sur l'apprentissage des étudiants qui ont un problème de santé mentale ou physique, un handicap ou un trouble d'apprentissage.

UO Banque alimentaire

- La banque alimentaire offre des « paniers d'urgence » qui contiennent assez de nourriture pour trois jours et organise plusieurs activités collectives. Les services d'aide sont offerts de façon confidentielle.

Services de santé (SSUO) :

- Clinique médicale sans rendez-vous, dépistage, physiothérapie, massothérapie et plus encore !
- Services de santé primaire donnant accès à un médecin ou infirmière/infirmier praticienne, professionnels en santé mentale, diététicienne, etc.

Promotion de la santé :

- Des éducateurs de pairs bénévoles offre des informations sur la santé aux étudiantes et étudiants et vise à favoriser le bien-être par l'entremise de choix sains

**Note :**

Le contenu créé par la professeure, les étudiants et les conférenciers invités, incluant les présentations PPT, les notes de cours, les études de cas, les travaux et les examens demeure la propriété intellectuelle des auteurs respectifs. Ces éléments sont prévus pour une utilisation personnelle et ne peuvent pas être reproduits ou redistribués sans la permission écrite des auteurs.